Académie de POITIERS
Collège Fontbruant
15 rue du collège
17250 SAINT PORCHAIRE

Procès verbal du Conseil d'administration

Date : Mardi 9 novembre 2021

Année scolaire : **2021-2022**
Numéro de séance : 1
Date de transmission de la convocation aux membres :
1ère convocation (oui/non) : oui
2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme ATINDÉHOU LAPORTE Stéphanie
Secrétaire de séance :

Quorum (13) :
Nombre de présents : 22 votants

Ordre du jour

1) **Fonctionnement du CA**
   - Composition des commissions
   - Elections des membres du Conseil de discipline et de la Commission permanente
   - Adoption du Règlement intérieur du CA 2021-2022
   - Adoption du P.V. du précédent conseil d'administration
   - Election des représentants des parents, personnels par correspondance uniquement pour la rentrée 2022

2) **Vie pédagogique et éducative**
   - Résultats aux examens
   - Structure, autorisation de recruter des personnels de droit privé
   - Programme d'activités UNSS
   - Cadets de la sécurité civile
   - Reconduction du dispositif "devoirs faits"
   - PPMS risques majeurs, PPMS « attentat, intrusion »
   - Formation des délégués des élèves,
   - Election des éco-délégués
   - Mise en œuvre du protocole sanitaire

3) **Affaires financières**
   - Contrats et Conventions
   - Convention du logement de la secrétaire
   - Voyages – Strasbourg et Grèce
   - DBM

Questions diverses

Pièces jointes : vous seront envoyées après les élections du 8 octobre
- PV du précédent CA
- Règlement interne du CA
- Composition des commissions

Émargement du Conseil d'administration

Séance du Mardi 09 novembre 2021

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom – Prénom	**Signature**	**Nom – Prénom**	**Signature**
ADMINISTRATION	Cheffe d'établissement	ATINDÉHOU-LAPORTE Stéphanie			
	Cheffe d'Etablissement adjointe	CORBINAUD Daphné			
	Gestionnaire	FARIA Carole			
	C.P.E.	DELFINI Marie-Claude			
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel	Absente		
		SEGUIN Brigitte			
	Groupement de communes				
	Commune siège	~~GUILBAUD Christiane~~ BOURSIQUAUD Nelly			
	Commune siège	GRENON Jean-Claude			
PERSONNALITE QUALIFIEE		MARTIN Didier			
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	RICHAUDEAU Marie-Françoise		LEGRAND Nathalie	
		AMARAL Héléna		APPARAILLY Christine	
		GAUVRIT Christelle		ASAPH Grégory	
		ROBIN Caroline		MOURAUD Sébastien	
		AUBERT Jean		HARICOT FLEYER Florence	Absente Excusée
		DEBORDE Gaëlle		HACHAGUER Benjamin	
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	PELATAN Audrey		PAPONET Sylvie	
		WILMOUTH Karine		CHAINTRIER Sophie	
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	MESLIN Emmanuel		ROBIN Céline	
		BARRAUD Francine		COMBEAU Cécile	
		DRILMON Virginie		BERGE Barbara	
		LESUEUR Agathe		VINET Pascaline	
		GILBERT Marie		GENEREAU Vincent	
		LAROCHE Bénédicte		GAILLARDON Yolène	
	Elèves	FOUCAUD ORY Julian		ROBIN Lucas	
		MOUROT Luc		BRIGANTI Maël	

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09/11/2021

La Présidente ouvre la séance à 18h15.

Mme CORBINAUD Daphné accepte d'assurer le secrétariat du procès verbal du Conseil d'administration.

Le quorum est atteint (13 personnes) 22 titulaires présents et des suppléants pour se présenter.

L'ordre du jour est présenté.

I.Fonctionnement du CA

1-Composition des commissions.

Mme ATINDÉHOU LAPORTE remercie les fédérations des parents d'élèves et les représentants du personnel pour le travail préparatoire fait en amont du CA pour constituer les différentes commissions.
Elle rappelle que seules les compositions de la Commission permanente et du Conseil de discipline sont soumis au vote. La composition des autres commissions est par ailleurs communiquée au CA.

La composition des commissions du CA est adoptée à l'unanimité, soit 22 voix.
La composition de la commission permanente est adoptée à l'unanimité, soit 22 voix
La composition du conseil de discipline est adoptée à l'unanimité, soit 22 voix

2-Adoption du Règlement intérieur du CA 2021/2022.

Mme ATINDÉHOU LAPORTE propose de reconduire le règlement intérieur du CA précédent.

Le règlement intérieur du CA est adopté à l'unanimité, soit 22 voix

3-Adoption du PV du Conseil d'Administration du 28 juin 2021.

La Présidente propose l'adoption du procès verbal du CA du 28 /06/2021
Après échanges, Mme ATINDÉHOU LAPORTE propose au vote l'approbation du PV du précédent CA.

Le PV du précédent CA est adopté :
Pour : 19 Contre : Abstention : 3

4 - Vote uniquement par correspondance pour le personnel, les enseignants et les parents d'élèves pour la rentrée 2022

Pour : 21 Contre : Abstention : 1 (parents)
Pour : 20 Contre : Abstention : 2 (personnel)
Pour : 20 Contre : Abstention :2 (enseignants)

II.Vie pédagogique et éducative

1-Résultats aux examens (DNB-CFG)

Les résultats au DNB série Générale sont de 86.13 % soit 119 reçus sur 137 candidats avec 23 mentions TB, 25 mentions B, et 37 mentions AB, soit 71 % des élèves reçus.
100 % de réussite pour deux élèves qui ont obtenu le CFG;
La cérémonie républicaine a eu lieu le samedi 23 octobre 2021 et 75% des diplômes du DNB ont été remis en présence de Mme Seguin, M.Grenon. M. Mazières, adjudant chef de la caserne des pompiers de Saint Porchaire et son adjoint ont remis les diplômes des cadets de la sécurité aux élèves présents sous l'attention de M. Marseille, enseignant référent des cadets.

Orientation post 3ème

61.7 % des élèves de 3ème se sont orientés en seconde générale, 22.3% en seconde professionnelle et 17.02% en seconde CAP, taux qui doit être amené à diminuer dans les années à venir compte tenu de la réforme de la voie professionnelle, et qui n'offre plus les poursuites d'étude d'avant.

Structure

Le collège accueille 524 collégiens pour cette rentrée répartis dans 21 divisions ;13 élèves bénéficient du dispositif Ulis.
La DGH est de 592.50 HP et 52.50 HSA, soit un total de 645 heures (l'an passé, 595.5 heures postes avec 48.50 HSA, soit un total de 644 h) et 6.5 IMP 2021-2022 (répartition votée en juin 2020). (612 h en 2019)

4 nouveaux assistants d'éducation ont été recrutés, ce qui constitue une dotation de 5.5 poste avec 0.5 poste en plus cette année, et une secrétaire contractuelle.

Vote pour l' autorisation de recruter des personnels de droit public
assédus, aesh , service civique
Pour 22 Contre Abstention

13 nouveaux enseignants ont été nommés, soit 33 % des effectifs, la totalité des postes sont pourvus mais nous déplorons le non remplacement du professeur de technologie, faute de vivier, qui ne reprend qu'à mi-temps. Nous avons privilégié les classes de 3ème, et espérons la nomination d'une remplaçante d'ici peu.

Les effectifs en allemand LV2 concernent 5 élèves en 3ème et 7 en 4ème, et 11 élèves en 5ème. Les effectifs remontent toutefois l'instabilité du poste et des effectifs interrogent sur la pérennité de cette LV2 ;

A l'inverse, Mme Naudeau, professeur en lettres classiques affectée pour la deuxième année au collège a relancé l'attractivité du latin avec 30 élèves en 5ème, 13 élèves en 4ème, et 21 élèves en 3ème. Je souhaite saluer l'implication de Mme Naudeau pour avoir sensibiliser les élèves à s'investir dans cet enseignement dès son arrivée ;
A notre demande, nous accueillons une enseignante stagiaire, Mme Lepotier est tutorée par Mme Richaudeau.
Et 4 enseignants sont en poste partagé.

2.1 – Programme de l'UNSS

La licence unss est de 20 € annuelle et les élèves peuvent bénéficier d'une réduction de 5€ grâce au chèque sport. L'assemblée générale s'est tenue le 16 septembre et les membres du bureau ont été renouvelés.Les activités proposées se déroulent de 12.05h à 13h le lundi pour le hand ball avec Mme Robin et le volley avec M.Asaph, le mardi pour le step avec Mme Robin et le football avec M.Asaph, le vendredi pour le badminton et le tennis le mercredi de 12h30 à 14h30 avec M.Abbes. 76 élèves sont licenciés à l'UNSS. Le compte bancaire de l'UNSS étant bénéficiaire, les enseignants ont prévus d'investir dans du matériel. Une convention d'occupation du cours de tennis avec la mairie doit être renouvelée.
Dans le cadre de l'activité EPS, le positionnement de balises pour une course d'orientation permanente est mis en place avec l'accord M.Le Maire : installation d'un parcours à l'intérieur et l'extérieur du collège.
Un projet entre le SIVU, présidé par M.Grenon et le conseil départemental est à l'étude concernant le manque d'infrastructures sportives pour le collège. En effet, la salle polyvalente sert d'annexe aux activités sportives au détriment des activités éducatives et pédagogiques de l'établissement. Les vestiaires et le local matériel du gymnase ont été repeints pendant les vacances scolaires, ce qui améliore le cadre de travail.
Mme Atindehou remercie M.Le Maire pour ces travaux.
Mme Robin précise que les compétitions arrêtées depuis la COVID reprennent le mercredi 10 Novembre.

2.2 – Les cadets de la sécurité

Le dispositif est reconduit cette année. Une présentation aux élèves volontaires a été réalisée le 21 septembre par M.Marseille en salle polyvalente, les candidatures étaient à déposer pour le mercredi 22 septembre, seuls 8 élèves de 3ème ont candidaté, nous avons donc accueillis 4 élèves volontaires de 3ème pour porter le nombre de la section à 12 personnes ; M Mazière a présenté le 24 novembre la formation aux nouvelles recrues. Nous solliciterons le SDIS, le SIVU pour participer à l'achat des tenues des cadets que nous acheterons en nous associant aux autres établissements du département qui disposent d'une section ;

Vote sur l'achat des tenues
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

Vote sur le paiement des déplacements engagés par le collège qui seront remboursés ultérieurement
Par le département :
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

2.3 - Reconduction du dispositif "devoirs faits"

L'an passé, la dotation était de de 250 heures jusqu'au 3 novembre puis reconduite jusqu'en juin 2021. Cette année, elle s'élève à 338 heures, ce qui permettra de maintenir le dispositif jusqu'à fin mai, à raison de 15 heures hebdomadaires plus trois heures effectuées dans le cadre de son enseignement par M.Carrière. et une heure pour Mme Mikoyan.

Les élèves sont au préalable identifiés par les enseignants, puis incités à participer à devoirs faits. Les parents qui ne souhaitent pas, que leur enfant participe à devoirs faits, rédigent un mot en ce sens dans le carnet et peuvent compléter l'autorisation via Pronote.

Pour les 6ème, une heure en barrette de devoirs faits appelée « projet d'établissement- atelier lecture écriture » est destinée aux élèves repérés à partir de la liaison école collège, de l'analyse des professeurs principaux et des résultats au test de fluence . L'objectif est de remédier aux difficultés de lecture écriture selon la méthode naturelle de lecture écriture (Freynet). Trois enseignants sont porteurs du projet ; 38 élèves des classes de 6ème bénéficient d'une heure de « devoirs faits ». De plus, une heure par groupe classe de 6ème et de 5ème , sur les heures de permanence, est consacrée à la maitrise des rudiments des compétences numériques pour tous les élèves, et dispensés par Mme Mikoyan, professeur de technologie.

Pour les 5ème , seuls les 5E n'ont pas de créneaux actuellement mais une possibilité est à l'étude. 24 élèves de 5ème bénéficient du dispositif ;Les groupes de 6ème et de 5ème changeront entre chaque période de vacances.
Pour les niveaux 4éme, 3éme, chaque classe bénéficie d'au moins un créneau d'une heure hebdomadaire avec un enseignant, ou un animateur du secteur jeunesse. Les élèves volontaires signalent à la vie scolaire leur volonté immédiate de bénéficier du dispositif, bien souvent sous l'impulsion des enseignants.

Les assistants d'éducation se mettent à disposition des élèves volontaires qui ne prennent pas les transports scolaires les lundis, mardis et jeudis de 16.30h à 17.30h.

Parallèlement à ce dispositif, les animateurs de la communauté de commune « coeur de saintonge » encadrent, à titre gracieux, les élèves volontaires pour l'accompagnement et la réalisation de travail scolaire, la réalisation d' activités culturelles et techniques diversifiées (sécurité routière, ASSR1 et 2), les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 dans l'enceinte du collège.

L'organisation du dispositif devoirs faits est adopté
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

2.4 - Exercices d'évacuation -
Programmation et bilan des exercices de sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le du 23 septembre 2021 à 9h35 . Compte rendu en pièce jointe. Une interrogation porte sur la rapidité d'intervention des pompiers pour nos deux élèves en fauteuil roulant confinés en zone d'attente au premier étage.
Un exercice attentat intrusion a eu lieu le 7 octobre 2021 à 14h. Compte rendu en pièce jointe.
Les enseignants d'EPS, dont l'activité se déroulait en extérieur ont perçus l'alerte.

Un exercice confinement est prévu le vendredi 19 novembre ; Les représentants des parents d'élèves sont invités à assister à ses exercices s'ils le souhaitent ;

Le PPMS 2021-2022 a été mis à jour et présentés. Avez-vous des remarques sur la prise en charge des élèves ?
Nous allons passer au vote pour la validation du PPMS 2021-2022 et des consignes de sécurité mentionnées.

Exercice incendie :

Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :

Exercice attentat intrusion

Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :

2.6 - Formation des délégués des élèves

Mme Delfini fait des réunions régulières avec les délégués pour les former en fonction des items abordés : Conseil d'administration, conseil de classe, éco délégué... Formation tout au long de l'année

2.7- Election des éco-délégués

Elections se sont déroulées avant les vacances : 3 classes n'ont pas souhaités participer à cette élection. Les élus souhaitent continuer des actions arrêtées à cause du COVID (compost/ tri) et ont de nouvelles idées qui seront présentées ultérieurement.

2.8 - Mise en œuvre du protocole sanitaire, niveau 1 :

1 -Application des gestes barrières
2- le port du masque en intérieur
3 – les tables du réfectoire sont désinfectées après chaque service
4- Le brassage des élèves est limitée au réfectoire, les élèves mangent par classe
5 – Aération des salles de cours aux récréations et le soir

Vote pour l'approbation de l'application du protocole sanitaire :
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

III.Affaires financières.

3.1-Contrats et conventions.

Mme ATINDÉHOU LAPORTE demande au Conseil l'autorisation de signer les contrats et conventions suivantes :

- Convention à titre gratuit entre l'établissement et la CDC secteur jeunesse Cœur de Saintonge
  Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :

- convention Dupré
  Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

-
- Convention de logement Agent de service pour Audrey Palatan jusqu'en 31 juillet 2021
  Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

Mme Faria explique que la moitié du loyer est reversée au département et l'autre moitié est versée au collège. Loyer de 504,85 euros et 80 euros de charge.

- Convention Théatre de l'imprévu
  Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :

- Contrat ED traitement (anti pollution)
  Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :

-convention thai shi (lundi soir de 18h à 19h dans la salle polyvalente, 90 euros annuels)
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

-convention gymnase pour l'année 2020-2021 (retard du département)
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

-contrat ED traitement 17
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

- Liste totale de tous les contrats
- ***Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :***

Les tarifs divers, voir annexe

Vote pour la reconduction des tarifs divers de 2021

- ***Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :***

3.2- Sorties et voyages

Le projet Erasmus concerne un échange avec la Gréce pour 20 élèves de la classe de 3A et 3B, initié par Mme Richaudeau suite à son projet e-twinning. L'accueil des grecques a eu lieu en janvier 2020, et nos élèves devaient partir en mai 2021. En raison de la pandémie, une demande de report du budget pour cette année a été demandée et acceptée par l'agence Erasmus, pour un montant total de 21 271.91 €.
Du 6 au 9 décembre 2021, dix sept élèves sur les vingt élèves (en raison du passe sanitaire) vont se rendre à Strasbourg où ils seront rejoints par les grecs. Toutefois, le budget initial pour ce voyage devaient concerner uniquement 10 élèves, pour un montant de 6468 €. Compte tenu de l'investissement des élèves nous avons souhaité emmener tout le monde, ce qui représente un coût total de 6944 €. Dans l'attente de la validation de l'agence Erasmus pour cet effectif, nous avons demandé aux familles de prévoir trois chèques de 60 € en cas de refus ; Après stabilisation du projet, le cout supplémentaire par élèves pour Strasbourg se montait à 25 €. Nous avons eu confirmation que ce surplus pouvait être pris en charge par le budget Erasmus sur la rubrique « frais de gestion du projet Erasmus ». La part des accompagnateurs étant pris en charge par l'établissement sur le budget Erasmus. Les familles n'auront rien à financer pour Strasbourg.

Vote pour le voyage à Strasbourg pour les 17 élèves et deux accompagnateurs :
Pour : 22 Contre : Abstentions : Non votants :

En avril ou mai, les élèves doivent se rendre en Grèce. Les grecs nous ont fait part de leur difficulté à héberger nos élèves dans les familles, et de ne pas avoir les fonds nécessaires pour nous loger. Afin de couvrir un éventuel hébergement, il est nécessaire de demander une participation de 120 € aux familles qui leur seront remboursés si cette prestation ne s'avère pas nécessaire, après le bilan final présenté au CA.

Vote pour le voyage en Grèce pour 20 ou 18 élèves et 3 accompagnateurs :
Pour :22 Contre : Abstentions : Non votants :

Vote pour la participation des familles à hauteur de 120 € versée en deux mensualités :

- 60 € au 29 janvier 2022,
- 60 € au 28 février 2022

Pour : Contre : Abstentions : Non votants :

Pour information, Projet culturel en association avec le secteur jeunesse pour tous les élèves de 5ème sur la découverte des abbayes saintongeaises dans le cadre du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel).
Mme Amaral précise les axes du projet : découverte du patrimoine local / travail sur le merveilleux à l'époque médiéval, et sur les créatures fabuleuses qu'on retrouve sur les chapiteaux. Un partenariat est instauré entre les enseignants d'histoire géographie, français et arts plastiques et deux partenaires extérieurs artistes.
Sortie prévue le 6/12 pour toutes les classes de 5ème.

Départ de M.Grenon à 19h47
Départ de M.Martin à 19h49

4- DBM par virement de service et prélèvement sur fond de réserve

Mme Faria : Une DBM pour information

Une DBM, prélèvement de 10 000 euros sur fonds de roulement pour payer les factures supérieures au budget initial (consommation d'eau importante, frais d'entretien élevés en lien avec la crise)
. Demande de subvention faite au département pour régler les frais mais en attende de la réponse.

Afin de diminuer la consommation d'eau, les serpillères vont être changées pour passer à la préimprégnation. Le collège envisage progressivement de tendre vers l'utilisation de l'eau ozonée.

- ***Pour :19 Contre : Abstention :1 Non votants :***

Remarque d'une mère d'élève, Mme Drilhon, concernant l'eau ozonée. N'y aurait-il pas des dangers (dixit internet) sur la santé ?
Mme Faria dit qu'elle pourra donner les références de la machine pour rassurer les familles.

IV.Questions diverses

Dans l'hypothèse qu'Internet ait une panne ou que notre pc ne puisse financièrement être remplacé, que certains parents en soient dépourvus, comment nos enfants pourront-ils faire leurs i-devoirs qui sont uniquement validés par la voie numérique ? Les e-devoirs sont donnés à minima une semaine à l'avance, votre enfant peut aller au cdi pour les envoyer. En cas de réelles impossibilités, il en informe l'enseignant. Le but est de familiariser les enfants avec l'outil numérique, il est donc indispensable que la démarche soit réalisée. Remarque d'un élève sur ces e devoirs : il peut arriver que le document envoyé soit incomplet à la réception et certaines fois, le professeur ne reçoit pas le document.
Rappel de l'administration : il est important de communiquer avec les enseignants pour exprimer les difficultés rencontrées. La pratique du numérique et ses désagréments font partie de l'acquisition des compétences.
> Pouvez vous parler des repas servis à la cantine ? Depuis la deuxième année notre fille se plaint régulièrement de la qualité des menus servis.

Sur la semaine, nous proposons un repas végétarien, un repas à base de poisson, deux repas à base de viande dans le respect des règles nutritionnelles. Toutefois, la présence de légumes et de fruits ne créeent pas d'enthousiasme chez les élèves.
Mme Atindéhou Laporte a lu des exemples de menus.
Des professeurs et des parents soulignent que les repas sont plus originaux. Arrivée d'un nouveau chef de cuisine qui souhaite faire découvrir de nouvelles choses aux élèves.
Une mère a signifié que les fruits pouvaient être trop durs et le riz pas assez cuit.

> Nous souhaiterions que soit abordé l'absence pour les classes de 3e du professeur de technologie qui ne doit pas revenir avant le mois de novembre mais pas à temps complet. Les enfants ayant le brevet à la fin de l'année, cela risque d'être problématique. Sujet déjà abordé

> Concernant les évaluations qui ont été réalisées pour les 6ème, nous n'avons pas eu de retour? Si l'élève présente une maîtrise fragile, y a t-il un soutien mis en place ou une aide pour améliorer cet axe? *Les tests de positionnement en français et mathématiques se sont déroulés entre le 13/09 et le 1/10 2021 ainsi que les tests de fluence.*
Pour le test de lecture, les élèves avaient tous le même texte à lire en 1 minute.
54 % des élèves de 6ème ont un niveau satisfaisant en lecture, 32% ont un niveau fragile et 14% sont des élèves en difficultés. Ces élèves à besoins spécifiques bénéficient d'un atelier lecture le mardi.
Les professeurs principaux ont remis aux élèves les résultats des évaluations et une information a été transmise aux familles sur PRONOTE.

> Concernant la 6ème F, nous n'avons pas eu de réunion d'informations avec le professeur principal, y a-t-il une rencontre de prévue?
Mme Robin, professeure principale des 6F a indiqué avoir contacté par téléphone les parents qui s'étaient inscrits à la réunion et propose, suite à un sondage dans pronote de faire une réunion si nécessaire.

> Après le bulletin du 24.11.2021, y a t-il une réunion parents/professeurs qui sera organisée? Car nous souhaiterions rencontrer tous les professeurs et faire un point personnel sur notre enfant sur ce 1er trimestre. les conseils sont du 6 décembre au 16 décembre, les réunions parents professeurs sont prévues le 13 janvier pour les 6ème/5ème et le 17 janvier pour les 4ème 3ème. les élèves de 3ème auront un DNB Blanc le 10 et 11 janvier et un autre début avril.

Fin du CA à 20h30

Secrétaire de séance :
Mme Daphné CORBINAUD

Le Président du CA :
Mme ATINDÉHOU-LAPORTE Stéphanie